

LES MINORITÉS VISIBLES

L'INJUSTICE À L'ENDROIT DES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord dire que j'ai écouté avec intérêt la question qu'a posée le chef de l'opposition au sujet de l'Ouest. Je suis heureux qu'il ait relu les questions qu'ont posées hier trois députés du Nouveau parti démocratique.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: La question que je voudrais poser au premier ministre porte sur un sujet qui n'est pas mentionné au *Feuilleton*, bien que des milliers de Canadiens souhaiteraient qu'il le soit.

M. Epp: Il ne sait pas où se trouve Yorkton et les gens de là-bas ne savent pas où il est.

M. Broadbent: Il s'agit de corriger l'injustice dont ont été victimes plus de 20,000 Canadiens d'origine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Lundi, un député a demandé au premier ministre si le gouvernement était prêt à indemniser les Canadiens d'origine japonaise pour les mesures terribles dont ils ont été victimes, pour reprendre les paroles mêmes du premier ministre. A cela, le premier ministre a donné une réponse sur laquelle, je l'espère, il reviendra. Il a déclaré qu'il estimait personnellement qu'il ne serait pas approprié d'offrir des indemnités pour compenser les méfaits dont nos ancêtres ont été victimes.

Les personnes en cause ne sont pas simplement nos ancêtres; plus de la moitié d'entre elles sont encore vivantes. Les injustices dont elles ont été victimes sont très réelles et le gouvernement du Canada devrait absolument faire quelque chose à ce sujet. C'est pourquoi je demande au premier ministre s'il est prêt premièrement à reconnaître, non pas à titre personnel mais au nom du gouvernement, que les Canadiens d'origine japonaise ont effectivement été victimes d'une injustice, car nous avons le devoir de le reconnaître, et, deuxièmement, à annoncer que le gouvernement va les indemniser sous une forme ou sous une autre pour les injustices passées?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député a posé deux questions. Il a demandé d'une part si nous reconnaissons qu'une injustice avait effectivement été commise et, d'autre part, s'il y aurait indemnisation. Je crois avoir montré clairement dans ma réponse d'avant-hier que, selon moi, des injustices avaient bel et bien été commises. Je l'ai dit à la Chambre. Je l'ai reconnu publiquement et je l'ai écrit. Je l'ai même dit au Japon, lors d'un...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Il est question d'injustices.

M. Trudeau: Je sais, mais je l'ai également reconnu au Japon. Le député a-t-il parlé du Japon?

Une voix: Pourquoi?

Questions orales

M. Trudeau: Parce que, monsieur le Président, j'estime important que les Japonais sachent que le gouvernement actuel du Canada regrette les injustices qui ont été commises autrefois et le dise. En outre, j'ai rappelé que nous avons pris des mesures précises afin que la Constitution comporte une charte des droits pour empêcher ce genre de chose de se reproduire.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Il est certain que justice n'a pas été rendue, monsieur le Président. Toutefois, à propos de la compensation, j'ai ensuite précisé que je ne voyais pas pourquoi il faudrait obligatoirement promettre et verser des indemnités à tous ceux qui ont été victimes d'une injustice au cours de notre histoire. C'est tout ce que j'ai dit.

Un comité du Parlement a préparé un rapport. Ce rapport sera soumis au Cabinet de la façon habituelle, et nous nous sommes engagés à exposer le point de vue du gouvernement à ce sujet et à déposer le rapport au Parlement dans un certain délai. Je crois qu'il s'agit de trois mois. Nous allons naturellement donner notre point de vue sur ce rapport.

Mais je tiens à répéter mon opinion personnelle, que je suis prêt à défendre à la Chambre, au Cabinet et ailleurs: La principale fonction du gouvernement est de s'occuper des problèmes contemporains. Il ne lui appartient pas de tenter de réparer toutes les injustices du passé. Si c'était possible, je n'y verrais pas d'objection. Mais, comme je l'ai dit au député d'Oshawa, si nous pensons à verser des millions, voire des centaines de millions de dollars, pour indemniser toutes les personnes qui ont été victimes d'une injustice quelconque, nous devrions peut-être plutôt commencer par nous servir de cet argent pour aider les personnes qui vivent en-dessous du seuil de la pauvreté et les chômeurs. Voilà nos priorités, monsieur le Président. Si le député veut revenir une fois de plus sur la déportation des Acadiens, je lui ferai valoir que ces derniers auraient dû avoir de meilleures terres en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick que celles qu'ils possèdent maintenant...

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: ... car on leur a donné les plus mauvaises terres quand ils sont revenus de déportation.

M. Nowlan: C'est une situation qui n'a rien de comparable. Racontez-leur l'histoire, Gerry.

M. Trudeau: Pourquoi le NPD ne réclame-t-il pas justice dans ce cas? Je sais que cela déplaît au très honorable député de Yellowhead, parce qu'il ne pense qu'à la politique.

M. Clark (Yellowhead): Règlement.

M. Trudeau: S'il était davantage porté à la réflexion, il siègerait peut-être de ce côté-ci plutôt qu'en face.

Des voix: Bravo!

M. Epp: Règlement.

Des voix: Oh, oh!